

Revue Sciences & Maintenance

Instructions de présentation aux auteurs

Préambule

L'Association française des ingénieurs et responsable de maintenance (Afim) fédère les professionnels du secteur de la maintenance chez les donneurs d'ordres et les prestataires de service au niveau national. Outre ses publications professionnelles régulières (Guide national de la maintenance[®], Lettre de la maintenance[®], Réseau maintenance dernière[®], CD-Rom Normes & documents utiles en maintenance...), l'Afim anime l'Observatoire de la maintenance industrielle (depuis 1992), un Forum (inter)national de la maintenance[®] et un salon Maintenance Expo[®] chaque année (depuis 1989).

L'audience de l'Afim dépasse son simple périmètre national pour s'étendre à l'ensemble des pays francophones, notamment au travers de son site www.afim.asso.fr qui reçoit chaque année 600 000 visiteurs et propose 1 000 pages d'information. La demande d'information en langue française sur les activités de maintenance, du Québec à l'Afrique du Nord, en passant par différents pays d'Europe est forte.

Pour répondre à cette demande, l'Afim édite et diffuse au format exclusivement électronique (PDF) **Sciences & Maintenance**, revue scientifique francophone destinée à promouvoir la recherche appliquée et l'innovation en maintenance.

1. Intérêt de l'article

L'intérêt de l'article est évalué par le Comité scientifique de la revue **Sciences & Maintenance**, éditée par l'**Association française des ingénieurs et responsable de maintenance** (Afim). Les correspondances sont adressées au premier auteur sauf avis contraire de celui-ci.

2. Droits d'auteurs

Les auteurs qui acceptent de publier leurs articles dans la revue **Sciences & Maintenance** le font à titre gracieux et abandonnent leurs droits d'auteurs dans le cadre de cette publication. Afin de garantir l'Afim contre toute revendication ultérieure de droits d'auteurs de la part d'un éditeur et demande de distribution des droits sous forme financière, les auteurs renseignent, signent et transmettent à l'association deux exemplaires de la **Déclaration d'abandon des droits d'auteurs** annexée aux présentes instructions. L'Afim retournera aux auteurs un exemplaire complété.

3. Présentation

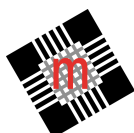
Langue : le document est rédigé en français, mais l'auteur fournira les **versions française et anglaise** du **titre**, du **résumé** et des **mots clés**.

Titre : ne dépasse pas 100 caractères (espaces compris).

Résumé : de 500 à 1 000 caractères (espaces compris), placé au début du document.

Mots clés : placés après le résumé.

Photographies des auteurs : intégrées dans l'article si les auteurs les fournissent.



Réseau maintenance[®]

Des professionnels de la maintenance aux professionnels de la maintenance

Les noms et prénoms des auteurs sont écrits en toutes lettres. Les coordonnées postales de tous les auteurs sont mentionnées ainsi que l'adresse électronique du premier auteur.

Les unités utilisées sont celles du **Système international (SI)**, leurs multiples et sous-multiples. Dans les tableaux et sur les courbes les grandeurs et les unités sont toujours précisées. Si un grand nombre de symboles et de grandeurs sont utilisés, un récapitulatif peut être placé au début du document (après les résumés et mots clés).

L'article destiné à être exclusivement diffusé au format électronique (PDF) peut donc intégrer de la couleur (texte, figures, photographies, schémas), tout en conservant à l'esprit la possibilité qu'un lecteur pourra l'imprimer en noir et blanc. Les règles d'écriture s'appliquent à tout l'article (texte, figures, tableaux).

3.1. Police

La police utilisée pour le texte courant est l'Arial romain minuscule de taille 10. Le gras et l'italique sont utilisés pour la mise en valeur des mots et des titres.

3.2. Titres et sous-titres

Le titre général de l'article est écrits en caractères **minuscules et gras** de taille 14.

Les autres titres et sous-titres sont écrits en caractères **minuscules et gras** de taille 12, **italique** à partir du 3^e niveau. La numérotation est du type **1.1.1**.

1. Titre de la première partie

1.1. Sous-titre de premier niveau

1.1.1. *Sous-titre de deuxième niveau*

Les titres pour les résumés, mots clés, références bibliographiques et remerciements ne sont pas numérotés.

3.3. Texte

Le texte courant est écrit en Arial romain minuscule, les expressions latines ou d'autres langues étrangères et les symboles représentant une grandeur ou un nombre le sont en italique. Les mêmes symboles sont utilisés dans les formules, les figures et le texte.

L'unité qui suit un nombre écrit en chiffres est représentée par son symbole et séparée par un blanc. Pour l'écriture des nombres, un blanc sépare les tranches de trois chiffres avant et après la virgule. La marque des décimales est la virgule.

3.4. Figures

Les figures comportent un titre numéroté afin d'y faire facilement référence dans le corps du texte. L'appel de la figure dans une phrase se fait entre parenthèses ou en toutes lettres.

Les axes sont gradués et portent l'indication de la grandeur et de son unité.

Dans le cas où les figures seraient imprimées en noir et blanc, il est préférable d'utiliser des symboles distinctifs pour les différentes courbes si elles peuvent être confondues.

3.5. Tableaux

Les tableaux comportent un titre numéroté afin d'y faire facilement référence dans le corps du texte. Les nombres sont si possible alignés sur les virgules dans une même colonne. L'appel du tableau dans une phrase se fait entre parenthèses ou en toutes lettres.

3.6. Références bibliographiques

L'auteur peut faire référence à un article, un ouvrage, un congrès ou une manifestation scientifique. L'appel de la référence se fait par son numéro entre crochets. Les références, en fin de document, comportent les informations dans l'ordre suivant, séparées par une virgule :

Nom de l'auteur : en petites capitales.

Prénom : initiales suivies d'un point.

Titre de l'article ou de l'ouvrage : en romain minuscule entre guillemets.

Nom de la revue, du congrès, de l'éditeur : en italique dans la langue originale.

Numéro de volume : en gras.

Date de la publication : en toutes lettres et en français pour le mois.

Pages : numéros des pages de début et de fin séparés par un tiret.

Exemple : [1] NOM P., « Titre de l'article », *Nom de la revue*, **VV**, mois AAAA, XX-YY.

4. Format informatique

Après avoir effectué les corrections demandées par le Comité de relecture, l'auteur transmet sa version finale de l'article sous format informatique compatible avec **Word pour PC**.

Déclaration d'abandon des droits d'auteurs

Je soussigné _____ de la société ou de l'organisme _____,
dont le siège est situé à _____,
déclare abandonner tous droits d'auteurs sur l'article intitulé :

_____ publié dans de la revue **Sciences & Maintenance**, éditée par l'**Association française des ingénieurs et responsable de maintenance** (Afim).

Je déclare être l'auteur ou le détenteur des droits d'auteurs de cet article (texte, figures, photographies, schémas, tableaux...).

Je prends note que l'Afim ne publiera cet article que dans la revue **Sciences & Maintenance** et s'engage à ne le proposer à l'édition d'une autre revue qu'avec mon accord écrit.

Limitation d'abandon des droits d'auteurs

Je dispose néanmoins du droit de publier cet article dans tout autre ouvrage ou revue, de ma propre initiative.

La publication dans la revue **Sciences & Maintenance** est une première publication : OUI / NON

Si OUI : je m'engage à indiquer, dans toute autre publication intégrale, que l'article a déjà été publié dans la revue **Sciences & Maintenance**. Je m'engage à ne publier ou faire publier l'article, ou tout article très proche, qu'après sa publication dans la revue **Sciences & Maintenance**.

Si NON : je déclare que cet article a déjà été publié, éventuellement sous une forme partielle ou très proche, mais que je n'ai signé aucun abandon de droits d'auteurs pour cette ou ces publication(s) antérieure(s). Toute réclamation de la part d'un quelconque éditeur se verra opposer ce document d'abandon de droits.

Fait en deux exemplaires à retourner à l'Afim avec le texte définitif qui retournera aux auteurs un exemplaire complété.

Date :

Signature de l'auteur ou de l'ayant droit

Signatures et cachet de l'Afim